

Dr Abdelmadjid MERDACI*

Paradigmes de la précarité psychosociale La ségrégation urbaine

Le cloisonnement et la précarité urbaine sont désormais des thèmes récurrents des discours, tous statuts confondus, consacrés à la société algérienne et plus particulièrement à son actualité politique. Par-delà l'ordre événementiel - manifestations, expressions électorales - grands ensembles et bidonvilles apparaissent, tout au moins au plan spatial, comme la traduction d'une ségrégation, connotée sur d'autres registres par l'exclusion scolaire et le chômage, d'autant plus mal vécue / acceptée qu'elle résulte aussi d'une culture politique marquée par la prégnance de l'égalitarisme (J. Brun, C. Rhein, 1994). Au premier regard, tout se passe comme si exclusion sociale - du système éducatif, de l'emploi, du logement et, plus largement, des institutions de la civilisation urbaine - et exclusion spatiale - cités-dortoirs, bidonvilles - cumulaient leurs effets pour produire, finalement, un espace social essentiellement cohérent, une culture de groupe travaillée par les frustrations et, somme toute, par un désir de revanche sociale (F. Madoré, 2004).

Les questions de l'exurbanisation, des mobilités spatiales et des ségrégations urbaines constituent des marqueurs identiques et récurrents dans l'histoire des mouvements sociaux (E. Neveu, 1996) et dans la collusion de groupes marginalisés par des modes d'appartenance socioéconomique ou politique. Cette réflexion, recadrée dans la perspective transversale de l'étude d'un quartier en enclavement de la ville de Constantine dans les années 1990, envisage les dérèglements sociétal, professionnel,

* Sociologue, historien, Maître de conférences, UMC, Algérie.

économique et politique produits par le déplacement des groupements sociaux dans le processus de redistribution des sites urbains et de l'accès à la ville, des activités professionnelles et des services comme une récession du partage des libertés et des enjeux de la transformation sociale (J.-P. Lévy, F. Dureau, 2002). L'ouverture et la création de nouvelles enclaves urbaines, dans la forme des cités et des ghettos, informe une contre-production de l'espace (H. Lefèbvre, 1976) devenue source d'engagements conflictuels, de sentiments d'injustice et de travail de contestation de la ségrégation. Ainsi les émeutes de rues et de quartiers et les oppositions larvées désignent de nouvelles assignations aux jeunes acteurs néo-urbanisés attachés à la résolution de la question sociale, y compris sous le couvert d'une idéologie religieuse.

Sur ces questions de ségrégation socio-spatiale en Algérie, "les médias - y compris Algériens - ont tôt fait de présenter de façon uniforme les cités, quartiers, grands ensembles qu'habite la majorité de la population algérienne, essentiellement issue de migrations plus ou moins récentes, la façon dont elle vit et les problèmes qui s'y posent".

Un mouvement social urbain - ici, l'action des habitants du bidonville "New-York" à Constantine - peut-il alors informer sur les réalités de terrain en matière de ségrégation ?

A la base de ce travail - toute dimension emblématique égale par ailleurs ; après tout, il s'agit d'un espace significativement discriminé : un bidonville, d'une ville : Constantine, significativement connotée - deux observations : celle du recours à des formes de violence comme élément de conduite de groupe d'une part, celle de l'objectif déclaré - essentiellement la question du logement - de l'action, d'autre part.

La reconstruction de la séquence de la Jacquerie de "New-York" pourrait n'avoir qu'un intérêt anecdotique, si elle ne devait permettre de mieux identifier les acteurs - les habitants du bidonville, leurs représentants, leurs formes d'organisation -, les institutions impliquées dans la confrontation et, au-delà, les enjeux en termes de recomposition de l'agglomération urbaine.

Quelques repères sur la population et le cadre urbain constantinois seront ainsi proposés, pour mieux préciser les mécanismes de la recomposition en cours, le nouvel ordre de ségrégation spatiale et d'exurbanisation.

I. Sites de l'urbanisation précaire

Sans s'arrêter, ici, à une querelle de chiffres - souvent différents d'un opérateur institutionnel à un autre - on peut tenir que la précarité marque largement les conditions de la croissance urbaine de la commune et de la wilaya de Constantine. La typologie administrative retient trois sites significativement précaires du point de vue des conditions de vie et d'habitat. Les constructions de la vieille Médina, dont beaucoup sont techniquement classées comme "menaçant ruine". Elles concernent, selon les estimations administratives, six cent neuf logements dégradés qui abritent trois mille quatre cent quatre vingt seize familles estimées à près de dix huit mille personnes. Les centres de transit, au nombre de sept, accueillent huit cent cinquante cinq familles victimes de sinistres naturels (crues, séismes), et la durée de séjour en cité de transit le dispute à l'incertitude des conditions de relogement.

Trente-cinq sites sont classés comme "bidonvilles". Par delà leurs diverses localisations, les bidonvilles constantinois présentent beaucoup de traits communs. Situés souvent à proximité de constructions en dur - généralement de l'habitat collectif en hauteur - difficiles d'accès, traversés de pistes boueuses dès les premières pluies, les bidonvilles - "El ahya elquazdiria" en langue arabe, littéralement les quartiers de tôles ondulées - rassemblent des baraques - "akouakh", faites la plupart du temps en diss, [matière composée de glaise séchée et de grumeaux de pierre] renforcées de parpaing, avec des toits de zinc -. Il est constant que chaque bidonville dispose de sa propre individualité. Tous n'ont pas le même âge et ne sont pas rattachés ni aux mêmes vagues migratoires, ni aux mêmes zones d'émission des flux de migrants. Huit mille trois cent soixante trois familles, soit une population avoisinant les quatre vingt mille personnes, occupent ces bidonvilles. Rapportée aux résultats du dernier recensement de la population algérienne de 1987 (Ons, 1987) qui chiffrait la population constantinoise à 448 000 habitants,

cette situation signifie en fait que près du quart de la population vit dans des conditions de précarité absolue.

Au plan des normes techniques, celles qui régissent le logement et, plus largement, l'habitat - construction en dur, disponibilités de commodités telles que l'eau, le gaz ou encore proximité des équipements collectifs - on peut considérer qu'il existe déjà une ligne de partage, une césure parmi les résidents. Si cette précarité constitue une source constante de pression, au plan économique; sur le bien "logement", elle apparaît aussi comme segment de la structuration de l'espace urbain constantinois.

II. "New-York"

Situé administrativement sur le territoire du Sème arrondissement, celui de Sidi-Mabrouk, sur la route de Batna au lieu-dit 4ème Kilomètre. Le bidonville "New-York" s'est construit sur le terrain Gozlan au début des années vingt, selon des témoignages de résidents. L'estimation du nombre de familles qui y vivent diffère d'un organisme à un autre. Cinq cent quarante deux - estimation de juillet 1991 - pour la direction de l'Urbanisme de la wilaya, cinq cent soixante dix sept pour les services techniques de l'APC, six cent dix pour l'Office de promotion et de gestion immobilière, principal promoteur immobilier de la wilaya. C'est vers la fin des années soixante dix que la verbalisation du bidonville en "New- York" s'établit en même temps que la réputation d'un lieu de délinquance.

III. Une jacquerie urbaine

Dans les premières heures du dimanche 5 mai 1991, les habitants du bidonville "New-York" quittent leurs baraques et établissent des barrages, coupant la route reliant le chef lieu de wilaya au khroubs sur le territoire duquel se trouve l'important site industriel du complexe moteur-tracteur de Oued Hmimime et qui emploie un grand nombre d'ouvriers et de cadres résidant à Constantine. A l'origine de l'action, une décision du wali suspendant les dispositions retenues en matière de réalisation des logements sur le territoire de la wilaya ; dispositions qui allaient toucher aussi les habitants des bidonvilles. Au delà des options techniques en débat, constructions en hauteur défendues par le wali - construction basses, se profilent aussi d'importants

enjeux; tant au plan des intérêts économiques qu'à celui de l'organisation et le gestion de l'espace.

L'action, initiée et organisée par "Le comité du bidonville", rassemble sur les routes les habitants de "New-York" auxquels viendront se joindre les habitants du bidonville tout proche "Auto-Traction" et ceux du bidonville du Mansourah, situé plus en hauteur. Les objectifs de l'action sont explicités sur une large banderole rédigée en Arabe "Pour notre dignité, pour notre droit au logement". L'action de "New-York", qui aura pour premiers effets des perturbations du trafic routier, placera aussi la ville sous tension. Les autorités de la wilaya, tout en établissant des contacts avec les manifestants, exigent la levée des barrages. Elles décideront par la suite l'appel aux services d'ordre pour réouvrir les routes coupées. Des interpellations s'en suivent. La tension prévaudra pendant les trois journées qui suivront l'action de "New-York". Les négociations entre le Comité du bidonville et les autorités aboutissent finalement au retour à un calme précaire dans les zones touchées d'une part, y compris dans des constructions en hauteur.

Le jeudi 9 mai, le ministre délégué aux collectivités locales et au logement se rend à Constantine. Il rend visite, en premier lieu, aux habitants de "New-York", annonce la création d'un "Fonds national d'aide au logement".

"La question de l'éradication des bidonvilles n'est pas, à nos yeux, une question politique. Quelque soit l'équipe en place, elle est tenue de s'attaquer à une situation qui met en cause l'équilibre même (le la société". Tel sera le message qu'il proposera aux habitants des bidonvilles et à leurs représentants. De son côté, le wali dévoile les éléments de la stratégie retenue. Des actes nationaux d'attribution sont établis, l'OPGI faisant fonction de promoteur. Les terrains d'assiette sont officiellement désignés. La part de l'épargne dans le financement de l'opération est fixée à 10F du coût final du logement - coût estimé à 400 000 DA -, le "Fonds d'aide au logement" avançant l'essentiel des moyens de financement sous forme de crédits à très long terme - remboursement prévu sur une quarantaine d'années - à un taux quasi symbolique.

111.1 *"New-York", une lutte sociale urbaine*

Beaucoup de choses ont été écrites, particulièrement après octobre 88, sur les tensions et confrontations dont les villes apparaissent comme le cadre privilégié (M. Boukhobza, 1991). En ce sens, l'action du bidonville "New-York" pourrait aussi s'y inscrire. Cependant, maints traits distinguent cette action. En premier lieu, la maîtrise de l'initiative. Ce sont les habitants du bidonville et leurs représentants qui sont à l'origine de l'action, en définissant les objectifs et les formes. Vient ensuite le caractère collectif de l'action. Les habitants sont directement impliqués dans la conduite de l'action, même s'ils communiquent et négocient par le biais de leur Comité. En troisième lieu, le cadre de vie urbain - ici, le logement - apparaît, de manière privilégiée, comme enjeu spécifique dans une confrontation entre administration et administrés. De ce point de vue, il est intéressant de relever que d'autres actions suivront - dans des formes relativement proches - y compris au centre-ville, relatives à la question de la distribution de l'eau.

Le dernier aspect que l'on peut relever concerne l'impact de l'action sur le terrain de la communication. Là encore, l'action aura permis une réelle médiatisation de la question, pourtant prégnante, des bidonvilles. Tout se passe alors comme si l'action du bidonville "New-York" validait une nouvelle forme de lutte sociale et de conflictualisation des rapports sociaux à la limite de la confrontation violente. La lutte sociale urbaine consacrait d'une part l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et, d'autre part, le statut d'un bien économique particulier - ici, le logement - formellement régulé par les mécanismes du marché, en le plaçant sur le terrain politique de la négociation/confrontation. Qui peut fonder ce transfert ? Au plan économique, les gens de "New-York" peuvent-ils se présenter sur le marché de l'immobilier, en candidats locataires ou en candidats propriétaires ?

111.2. *Les gens de "New-York"*

Ce travail se fonde sur les dossiers établis par les services techniques de l'APC de Constantine - Antenne de la cité des Mûriers - en 1991. Les dossiers comprennent un questionnaire qu'accompagnent une fiche familiale et une fiche de paie.

1. Répartition des chefs de ménage selon la classe d'âge

1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960
1909	1919	1929	1939	1949	1959	1969
4	18	57	88	125	211	66

La courbe d'âge des chefs de ménage indique, dans l'ensemble, une relative jeunesse de la population. Les catégories les plus âgées représentent à peine 2,37% du total des chefs de ménage. Les catégories les plus jeunes - les classes cinquante, soixante - avec 44% - sont les plus fournies. Comment se répartit cette population jeune et que traduit-elle comme dynamique démographique?

2. Répartition selon les classes d'âges des chefs de ménage natifs de Constantine

1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960
1909	1919	1929	1939	1949	1959	1969
00	2	6	10	34	25	

Plus de 10%, sur l'ensemble de la population des chefs de ménage, sont nés sur le territoire de la commune de Constantine, c'est à dire à "New-York". Il s'agit donc d'une seconde génération d'acteurs dans le bidonville qui marque, pour le moins, la difficulté d'en sortir. Cela signifie aussi que la dynamique migratoire continue d'alimenter - dans l'ordre relativement important de 34% - le bidonville de "New-York". Concrètement, cela veut dire que la majorité des trente-quarante ans sont d'implantation récente.

3. Répartition des chefs de ménage selon la catégorie socio-professionnelle.

ouvriers	commerçants	techniciens	fonction	retraités	profession	sans
	artisans		publique		libérale	profession
	services					
227	135	11	66	28	10	76

La question de l'emploi est décisive dans la mesure où elle établit l'existence ou l'absence de revenus susceptibles d'être mobilisés pour résoudre la question du logement. Autrement dit, les habitants de "New-York" disposent-ils de capacités financières régulières leur permettant de se présenter sur le marché de l'immobilier, soit en vue d'une location ou d'un achat.

- 39% des chefs de ménage de "New-York" sont salariés dans le secteur industriel et, pour leur quasi totalité, dans des entreprises du secteur public. Le BTP, les industries mécaniques, les industries agro-alimentaires occupent la majeure partie d'entre eux. Une faible partie d'entre eux, près de 10%, apparaît comme disposant d'une grande qualification professionnelle. Le commerce, l'artisanat et les services emploient 24 % des chefs de ménage, alors que la fonction publique n'en mobilise que 11 %. - 13,4 % des chefs de ménage se déclarent sans revenus. Dans quelle mesure ce phénomène se rattache-t-il au chômage et particulièrement au chômage des jeunes ?

4. Répartition des "sans revenus" selon la classe d'âge et le sexe.

	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960
	1909	1919	1929	1939	1949	1959	1969
H	1	10	7	8	6	11	5
F	1	-	9	9	5	3	-

Les femmes chefs de ménage sans revenus représentent une part importante de la catégorie. Elles se situent, significativement, dans les classes de plus de cinquante ans. Souvent, il s'agit de veuves. Cette tendance se confirme pour l'ensemble des "sans revenus" qui, à 75 %, se situent dans les classes d'âge de plus de cinquante ans. Les éléments les plus jeunes - quarante ans au plus et moins de trente ans -, s'ils représentent 25 % des "sans revenus", ne constituent en réalité qu'à peine 3% de la population totale.

La gestion des revenus, particulièrement l'aptitude à réaliser une épargne, constitue un indicateur pertinent d'une forme de "rationalisation des comportements économiques" et, a fortiori, des capacités à mobiliser des moyens financiers en vue d'une fin économique : location ou achat de logement. Le niveau

d'épargne peut aussi informer autant que les "avoirs familiaux" que sur l'impact de l'économie informelle sur la structure réelle des revenus.

5. Répartition des revenus des chefs de ménage

> 1000 DA	1000 à 2000	2000 à 3000	3000 à 4000	4000 à 5000	< 5000 DA	sans revenus	non déclarés artisans commerçants
16	45	143	169	43	29	54	56

Plus de la moitié des revenus se situent dans une fourchette allant de 2000 à 4000 DA ; le gros se trouvant réellement autour de 3000 DA. Près de 13 % apparaissent sans revenus ou alors avec un revenu inférieur à 1000 DA. La même proportion se retrouve pour les hauts revenus, dont plus de 5 % se situent au-dessus de 5000 DA.

6. Répartition des dépôts CNEP des chefs de ménage.

> 1000 DA	1000 à 5000	5000 à 10 000	10 000 à 30 000	30 000 à 50 000	< 50 000 DA	Aucun
31	155	51	80	71	18	153

Si 29 % des chefs de ménage ne déclarent aucune épargne, la même proportion se retrouve chez les petits épargnants. Le plus notable reste que 16 % disposent d'une épargne conséquente et en tout cas, au-delà du seuil exigible par la CNEP (30 000 DA). Dans cette catégorie, se retrouvent artisans (4), techniciens (4), des sans profession (2), un commerçant, une profession libérale, deux chauffeurs, deux ouvriers, un convoyeur. Proches de Constantine par leur origine géographique, disposant pour la plupart de revenus, même si ceux-ci sont sensiblement différenciés, plutôt jeunes et épargnants, tels sont donc les gens de "New-York". Qui ont-ils délégué pour les représenter et négocié en leur nom ?

IV. Le comité "New-York"

Créé le 10 juin 1989, le comité "New-York" se situe, au plan formel, dans le cadre de la loi de juillet 1987 régissant les Associations et dont le décret d'application avait été publié au JORA de février 1989. De juin 1989 à octobre 1992, cent deux associations, ayant pour objet le logement ou le cadre de vie, ont été agréés par la wilaya de Constantine, indiquant l'ampleur du développement du mouvement associatif d'une part, et la prégnance de la question urbaine dans ce mouvement. De la défense du site du "Vieux Rocher" - essentiellement de la menace certaine de la spéculation foncière - aux intérêts catégoriels des coopérateurs liés à des opérateurs privés, en passant par les bidonvilles, le mouvement associatif à vocation urbaine, s'il n'est pas encore un lobby sûr de ses traits, n'en constitue pas moins un partenaire réel des opérateurs institutionnels et économiques locaux.

L'un des tous premiers à se mettre en place, le comité "New-York", en conformité avec les dispositions réglementaires, comprend quinze membres désignés en assemblée générale des habitants du bidonville.

Légalement, l'Association de "New-York" se nomme "En nedjda" - littéralement, Au Secours ! en langue arabe - et s'assigne pour objet "l'acquisition de logements". Sexuellement homogène, le Comité "New-York, présentant onze membres sur quinze dans la classe des trente/quarante ans, traduit la prédominance des éléments jeunes du bidonville. Au plan socio-professionnel se retrouve aussi la large prédominance ouvrière - huit sur quinze -, alors que la répartition est positivement égale au plan des niveaux d'instruction, quatre du niveau primaire, cinq du niveau moyen, cinq du niveau secondaire, pour un seul sans instruction.

Huit délégués sur quinze sont issus de la wilaya de Constantine, alors que la préférence, au plan du statut personnel, va aux personnes mariées : douze sur quinze. Dans sa structure, la Comité de "New-york" traduit, de manière équilibrée, les caractéristiques de la population du bidonville. Par comparaison, il est intéressant de noter la quasi homogénéité géographique du Comité "Souiqa" - quatorze membres sur quinze sont

constantinois - qui se voue à la défense des intérêts des habitants de ce quartier de la médina dont les constructions menacent ruine.

L'un des aspects de l'action du Comité est de resserrer l'individualité de "New-York". C'est lui qui, ainsi, établit la liste de référence des familles installées à "New-York", négocie les opérations ponctuelles visant l'amélioration de l'état des lieux du bidonville, détermine avec les autorités le terrain d'assiette pour les opérations de relogement et, comme on l'a vu, s'implique y compris dans la conception de la cellule et de ses modes et niveaux de financement.

Par son action, le Comité de "New-York" aura transféré la question du (re)logement du terrain de l'économique - celui de l'offre et de la demande d'un bien rare - au terrain du politique, c'est à dire précisément celui des mécanismes de distribution qui ont fait du marché immobilier un marché captif.

V. Un marché captif

Principal producteur de cadre bâti au travers de diverses institutions - administratives ou économiques - l'Etat centralisateur en a aussi longtemps été le principal distributeur, y compris par le biais des institutions décentralisées (APC, wilaya). De ce point de vue, le logement aura été pensé comme segment d'accompagnement des divers programmes d'investissements économiques et sociaux. L'accès au logement devait sanctionner la position dans la hiérarchie des institutions économiques, administratives ou éducatives. Ce schéma aura tôt fait de se redéfinir en système cohérent et efficient de clientélisme, dont le plus manifeste reste le principe des quotas réservés, sur chaque opération, à des catégories particulières d'acteurs du système politique. La clé d'accès au logement devenait quasi exclusivement politique, soumise aux jeux complexes d'alliances, de protections. La rigidité de l'offre de logement, par delà les limites technico-économiques, tenait à la nature essentiellement politique de sa gestion.

Les demandeurs de logement - et c'était le cas pour les habitants des bidonvilles constantinois - n'étaient pas censurés selon leur origine géographique ou sociale. Ils l'étaient au regard de leur exclusion du système politique en place et notamment de ses expressions locales. La libération relative de l'expression et de

l'initiative politique en place notamment, si elle donne droit à la compétition, le fait aussi dans le cadre de dispositions techniques et administratives toutes fondées sur l'idée de dérégulation.

Esquissée d'abord dans le domaine agricole par le biais des politiques de crédit, puis sous le couvert de la rationalisation de la gestion des domaines agricoles publics, la dérégulation a finalement abouti à la reprivatisation d'une grande partie des terres agricoles. Le début des années quatre-vingt-dix marque, au plan législatif et réglementaire, l'ouverture du foncier et de l'immobilier aux lois du marché. Agences foncières, agences immobilières, promoteurs privés occupent ainsi le terrain et s'inscrivent dans la nouvelle donne urbaine.

VI. *La recomposition de l'agglomération constantinoise*

La résorption des bidonvilles et autres sites de précarités est, de toutes manières, appelée à se traduire en moyens de financement et aussi en terrains d'assiette. Où transférer les habitants des bidonvilles et sous quelles formes ? A Constantine, l'action de résorption est aussi issue du lobbying des Comités de bidonvilles - ceux de Boudrâa Salah, "New-York", "Auto-traction" - qui a conduit, dans un premier temps, à situer les terrains d'assiette, ensuite à négocier la cellule et enfin le mode de financement.

VI. 1. *"New-York" : le clos-couvert*

En juin 1990, les comités "New-York" et "Auto-traction" et les autorités de la wilaya convenaient du relogement des habitants des deux bidonvilles dans la zone de Sarkina. L'aide de l'Etat se matérialisait d'abord sous la forme de travaux de viabilisation des lotissements, ensuite par l'obtention de crédits pour les entreprises - publiques - engagées dans la réalisation. Le coût, rigoureusement étudié, mettait la cellule - 100m² de bâti, plus 80 m² de jardin - a moins de 150 000 DA. La cellule conçue en R+1, était dite "clos couvert". En l'espèce, étaient livrés les sanitaires plus une grande pièce susceptible de réagencement ultérieur. Le bénéficiaire ayant, par la suite, la charge de l'élévation du niveau.

En cours de réalisation, l'opération "clos-couvert", qui devait concerner l'ensemble des familles de "New-York" et d' "Auto-traction", s'est finalement scindée en deux : cent soixante-huit

familles de "New-York" ayant marqué leur préférence pour une cellule plus large, réalisée en auto-construction, avec leurs propres moyens financiers.

Depuis, le reste de l'opération a été totalement pris en charge par l'Etat, dans le cadre du logement social, les bénéficiaires ayant statut de locataires.

VI.2. *Nouvelles banlieues/ nouveaux centres*

C'est sur les terrains, Zaouche, Bekeira, Sarkina, Aïn Smara, Gammas, Aïn-Abid que se localisent les opérations en cours, relatives à certains bidonvilles de Constantine. Prises en charge dans le cadre du logement social par l'OPGI - principal promoteur public - elles recomposent, ou sont appelées à le faire, en partie le paysage urbain de Constantine.

L'autre pan de la recomposition est désormais assuré par la promotion privée. Une dizaine de promoteurs - et certains occupent déjà des positions hégémoniques sur le marché - sont engagés dans des actions significatives par leur volume global puisqu'elles concernent la réalisation de plus de cinq mille logements.

Que ce soit des constructions basses - essentiellement des villas - ou en hauteur, ces opérations se situent, à l'exception de l'une d'entre elles, au plus loin sur les hauteurs de Aïn el-Bey, sinon dans les zones d'agglomération proches de l'ancien centre-ville.

De la censure politique à la censure de l'argent

Au plan topographique, les diverses opérations en cours ont vocation à redéfinir la question de la centralité au sein de l'agglomération constantinoise. Les mouvements de population, "les effets d'agglomération" induits, menacent d'obsolescence une centralité forgée en situation coloniale et largement reconduite.

Le poids de l'argent jouera dans la recomposition de la centralité. L'accès au centre pour les nouvelles banlieues et les nouveaux banlieusards dépendra des routes, des dessertes en transport. C'est à dire de l'argent public et du rôle que les acteurs politiques accepteront de lui faire jouer. La fin des bidonvilles et l'émergence de nouvelles banlieues se font aussi sur le terrain politique. Sur quel registre recomposer le

personnel politique ? L'authenticité et la modernité peuvent alors paraître comme autant d'habits neufs pour des ambitions blanchies sous le harnais.

Références bibliographiques

- Boukhobza M. (1991) *Octobre 88*, Paris, Bouchène.
- Brun J., Rhein C. (1994), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- Lefèbvre H. (1976), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- Lévy J.-P., Dureau F. (2002), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan.
- Madoré F. (2004), *Ségrégation sociale et habitat*, Rennes, PUR.
- Neveu E. (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris La Découverte.
- Office national des statistiques. (1987), *Recensement général de la population et de l'habitat. Données synthétiques, série Analyses*, vol 1, Alger, ONS.